

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Division Installations Classées et Substances Dangereuses

Bureau National Ozone

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté- Patrie

**CELEBRATION DU TRENTE SIXIEME
ANNIVERSAIRE DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE
LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE**



LE 16 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT

INTRODUCTION

La journée internationale de la protection de la couche d'ozone instituée par l'Organisation des Nations Unies (ONU), conformément à la résolution 49/114 adoptée le 11 septembre 1996, est célébrée chaque 16 du mois de septembre. A cet effet, le Togo tout comme la communauté internationale a célébré ce 16 septembre 2021, le trente-sixième anniversaire (36^{ème}) de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

Cette célébration est placée sous le thème « **Protocole de Montréal - nous garantit le confort, garde au frais nos aliments et nos vaccins** » complété du slogan « **Saluons les efforts déployés pour la protection de la couche d'ozone** ». Le secrétariat de l'ozone a fait remarquer que ce thème revêt une double importance notamment la protection de la santé de l'homme et celle de l'environnement.

C'est aussi l'occasion pour les pays, de porter un regard rétrospectif sur les activités initiées et présenter au public, les résultats atteints dans le cadre de la protection de la couche d'ozone. Un moment propice pour sensibiliser le grand public en vue d'une prise de conscience lavée de toute ambiguïté, sur le rôle de couche d'ozone et de partager les efforts déployés par les pays dans la lutte contre les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO).

Dans ce contexte, le Bureau national ozone (BNO) de la Direction de l'environnement a organisé dans le cadre de la célébration de cette 36^{ème} édition, des activités axées sur la sensibilisation du public autour des enjeux de la destruction de la couche d'ozone, la problématique du réchauffement climatique, l'importance du reboisement et présenter les dispositions prises par le pays en vue de jouer sa partition dans l'effort mondial de la protection de la couche d'ozone et la lutte contre le réchauffement du climat.

II- OBJECTIFS

L'objectif principal de la célébration de cette journée est de permettre la sensibilisation du public sur l'importance de la protection de la couche d'ozone et la lutte contre le réchauffement climatique.

Les objectifs spécifiques visent à :

- Sensibiliser un grand nombre de personnes sur les effets néfastes des SAO et fluides frigorigènes à fort potentiel de réchauffement global (PRG) ;
- Encourager l'adoption des équipements qui fonctionnent à base des réfrigérants moins nocifs pour la couche d'ozone et pour le climat ;
- Sensibiliser le public cible sur l'importance du reboisement dans le mécanisme de la réduction des gaz à effet de serre (GES).

III- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- Un grand nombre de personnes est sensibilisé sur les effets néfastes des SAO et fluides frigorigènes à fort PRG ;
- Le public est sensibilisé sur la nécessité d'adopter des équipements qui fonctionnent à base des réfrigérants moins nocifs pour la couche d'ozone et pour le climat ;
- Le public cible est sensibilisé sur l'importance du reboisement.

II. LES PREPARATIFS DE LA CELEBRATION

➤ IDENTIFICATION DES ACTIVITES

L'agenda comprend quatre (04) principales activités qui sont les suivantes :

- La formation des agents des eaux et forêts sur les enjeux de la destruction de la couche d'ozone et le réchauffement climatique à Kara, Kpalimé et Tsévié, couplée d'un reboisement de trois (03) hectares dans lesdites localités ;
- La distribution des T-shirts, et des gadgets portant le message lié à la protection de l'environnement tel que véhiculé par les posters du secrétariat de l'ozone ;
- Le reboisement d'une superficie de cinq (05) hectares dans le canton de Agbélouvé suivi du message de Monsieur le ministre à l'endroit du public.

III. LA CELEBRATION DE LA JOURNEE

➤ FORMATIONS DES AGENTS DES EAUX ET FORETS

En prélude à la journée du 16 septembre 2021, le bureau national ozone avait sillonné le pays pour former les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal au Togo, notamment les douaniers, les frigoristes et les forestiers.

Dans le cadre de célébration de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone, il a été prévu la tenue de trois (03) ateliers de formation des agents des eaux et forêts du ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF) à Kara, Kpalimé et à Tsévié, du 07 au 15 septembre 2021. Cependant compte tenu du renforcement des mesures barrières édictées par le gouvernement afin de lutter contre la COVID-19, seul l'atelier de Kara a pu être organisé.

L'atelier de Kara qui s'est tenu le 07 septembre 2021, a regroupé au total 30 agents des eaux et forêts (10 agents venus de la région des savanes, 10 agents de la région Centrale et 10 agents de la région de la Kara).

Le thème de l'atelier porte sur « les procédures d'identification et de contrôle des substances ciblées par le Protocole de Montréal et l'application de la réglementation relative à leur importation au Togo ».



Agents des eaux et forêts en atelier de formation
(Photo BNO)

A cet égard, quatre (04) modules et des travaux pratiques ont meublé la formation :

MODULE 1 : Exposé sur la problématique de destruction de la couche d'ozone (BNO) ;

MODULE 2 : Exposé sur les sources d'émissions des gaz à effet de serre et la lutte contre les changements climatiques (Direction de l'environnement) ;

MODULE 3 : Exposé sur les cadres juridique et institutionnel de gestion des fluides frigorigènes au Togo (BNO) ;

MODULE 4 : Exposé sur le commerce illicite des réfrigérants (Douane).

LES DEBATS : Les débats qui ont suivi les communications ont porté essentiellement sur les points suivants :

- Les relations entre les causes de la destruction de la couche d’ozone évoquées et les rejets de GES ;
- L’importance du reboisement pour capturer le CO₂ un gaz à effet de serre ;
- L’importance de mettre en place le système de licence et quota et d’encourager en plus le reboisement.



Agents des eaux et forêts en atelier de formation
(Photo BNO)

Au cours de ces précédentes formations, nombre de participants ont été sensibilisés sur les effets néfastes des SAO et fluides frigorigènes à fort potentiel de réchauffement global (PRG) et aussi sur la nécessité d’adopter les équipements qui fonctionnent à base des réfrigérants moins nocifs pour la couche d’ozone et pour le climat.

RECOMMANDATIONS

A l’issue des travaux, les recommandations ci-après ont été formulées :

- **A l’endroit du BNO :**
 - ✓ Poursuivre les formations à l’endroit des agents des eaux et forêts ;
 - ✓ Doter en matériel d’identification des réfrigérants principalement les agents de contrôle du MERF ;
- **A l’endroit du MERF :**
 - ✓ Renforcer la collaboration entre les agents forestiers et douaniers dans le cadre des contrôles des SAO ;
 - ✓ Œuvrer pour rendre les équipements fonctionnant à base des fluides frigorigènes à faible PRG disponibles sur le marché.

V.1 LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

V.1.1 LE MESSAGE DE SENSIBILISATION SUR T-SHIRTS

Au Togo, la sensibilisation accrue à partir des messages clairs a facilité la transmission de l’information au public cible. Des Polos et des casquettes portant des messages relatifs à la protection de la couche d’ozone, ont habillés les participants ayant pris part aux activités organisées dans le cadre de cette célébration.

Ces habits ont été produits exclusivement dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la protection de la couche d’ozone.



Agents du MERF et d’ONG en T-shirt (Photo BNO)

Outre ces T-shirts et ces casquettes, des blocs notes ont été également produits et ce lot de gadgets mis à la disposition d'environ 900 personnes a été un canal pour véhiculer des messages clés liés à la protection de la couche d'ozone ainsi que la lutte contre les substances à potentiel réchauffant.

V.1.2 APOTHEOSE DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE DE L'OZONE

V.1.3 LES REBOISEMENTS

Ce 16 septembre 2021, le ministre de l'environnement et des ressources forestières, Monsieur FOLIBAZI Katari, entouré pour la circonstance de ses collaborateurs et la population de Gamé-Lili Wouto localité située à environ 75 km au Nord-Ouest de Lomé, a présidé à la cérémonie de lancement de la mise en terre de jeunes plants sur une parcelle communautaire de 5 hectares.



Reboisement d'un plant par le Ministre de l'environnement et des ressources forestières (Photo MERF)

Cette opération de reboisement a marqué la célébration de la 36^{ème} édition de la journée internationale de l'ozone au Togo.

Afin de garantir sa réussite et permettre la mise place d'une forêt communautaire pouvant contribuer à la réduction de la part des GES au Togo, différentes essences ont été sélectionnées à cet effet. Il s'agit notamment de :

- 1100 plants de *Terminalia superba*,
- 950 de *Terminalia ivorensis*,
- 550 de *Gmelina*,
- 1000 d'*Acacia auriculiformis* et
- 700 de *Cola gigantea*, soit un total de 4300 plants qui ont été mis en terre.

Au titre des résultats atteints pour ce qui concerne les reboisements organisés dans le cadre de cette journée, précisons qu'une superficie totale de huit (08) hectares a été reboisée sur toute l'étendue du territoire.

Les superficies reboisées dans la préfecture du Zio s'élèvent à six (06) hectares et sont répartis sur deux (02) sites. Le premier, d'une superficie de (01) ha est situé à l'Ecole Nationale des Auxiliaires médicaux (ENAM) de Tsévié et le second de cinq (05) ha est un terrain communautaire dans le village de Gamé-Lili Wouto dans le canton d'Agbélouvé.

Les autres superficies reboisées se trouvent dans les régions des Plateaux et de la Kara qui ont enregistré chacune un (01) hectare reboisé respectivement les 02 et 07 septembre 2021.



Arrosage du jeune plant par le Ministre de l'environnement et des ressources forestières (Photo MERF)

VI LES POINTS DE PRESSE

Le coordonnateur du bureau national ozone a précisé, au micro de la chaîne de télévision nationale TVT, qu'il a été prévu diverses activités dans le cadre de la célébration de cette journée notamment, des sensibilisations du public, des formations et des reboisements. Cependant compte tenu du renforcement des mesures barrières édictées par le gouvernement afin de lutter contre la COVID-19, toutes les activités n'ont pas été organisées.

Il a fait savoir que les objectifs poursuivis à travers les reboisements sont d'une part, répondre à la vision du gouvernement, celle d'atteindre 25% de couverture forestière d'ici 2025, contenue dans le plan stratégique Togo 2025 et d'autre part, contribuer à la création des puits de séquestration de dioxyde de carbone (CO₂), ceci en lien avec l'amendement de Kigali.

Dans la mise en œuvre de l'amendement de Kigali, le pays a établi un mécanisme de licence et de quota va permettre d'obtenir une diminution des importations des HFC. Il est important de renforcer ce dispositif de lutte contre ses GES en intégrant le reboisement. L'avantage est que, la création des puits de carbones à travers les reboisements massifs va permettre de compenser les émissions de GES liés au secteur du froid. Ceci permet de réduire significativement les gaz à effets de serre et du coup de lutter contre le réchauffement du climat qui concourt aux changements climatiques. Cette action s'ajoute à la réduction progressive de l'utilisation des SAO que le Togo a initié depuis 2013.

La parution du grand quotidien d'information « Togo presse » N° 11126 du lundi 20 septembre 2021 à la page 6, a également fait écho de la célébration de la 36^{ème} édition de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

Le journal a fait remarquer les efforts du pays dans la mise en œuvre du Protocole de Montréal avant de souligner l'implication effective des populations dans la célébration de l'édition 2021 de la journée internationale de la couche d'ozone.



Population participant au reboisement (Photo MERF)

De ce fait, il apparaît que le message de sensibilisation de la population sur les enjeux de la destruction de la couche d'ozone et les méfaits des gaz à effet de serre est bien passé d'où leur participation effective aux activités certes mais aussi cet effort de protection de l'environnement.

CONCLUSION

Les pays Parties au Protocole de Montréal dont le Togo, ont célébré ce 16 septembre 2021, la 36^{ème} édition de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone. Cette célébration a été marquée au Togo par plusieurs activités notamment la formation des agents des eaux et forêts, les reboisements, la diffusion des messages de sensibilisation et les points de Presse. Ces initiatives ont permis de souligner une encore les efforts déployés par le pays et les succès engrangés grâce au Protocole de Montréal. Il s'est agi aussi, de rappeler les méfaits des SAO et des GES utilisés dans le secteur du froid et d'inviter le public à opter pour l'utilisation d'équipements dont le fonctionnement est basé sur des fluides frigorigènes à faible PRG. L'adhésion du public à la célébration de cette journée a été remarquable. Le rendez-vous est donné pour l'édition 2022 pour un succès encore plus éclatant au Togo.